

Guide du prêtre étudiant 2013

Bienvenue en France

Nous voudrions surtout qu'au-delà de vos études absorbantes, votre séjour soit une source d'enrichissement humain et spirituel pour vous, pour nous.

Service Interdiocésain des prêtres étudiants
10, rue du Cloître Notre-Dame - 75004 Paris
01 78 91 91 60 - petrangers@diocese-paris.net

Vous venez d'arriver à Paris et en Île-de-France, pour un séjour d'études de trois ou quatre ans (telle est la durée prévue et consentie). Nous faisons le souhait, nos collaborateurs et moi-même, que ce séjour se déroule dans les meilleures conditions.

Le raison d'être de ce petit "guide" est de vous fournir une introduction, succincte, à cette nouvelle période de votre vie et de votre existence. Chacun d'entre vous, envisage un "séjour d'études" qui sera préalable, temporaire ou même "structuré" de service.

Pour ce motif, vous êtes accueillis, les uns et les autres, dans une paroisse ou une communauté religieuse - ici, une pratique personnelle "raisonnable" (priorité aux études !), principalement dominicaine, vous verra un minimum de respiration sacerdotale -

Et c'est, par vos lettres particulières ou occasionnelles, de traverser les ans et leur pratique de la charité de l'Église -

Je vous souhaite donc un bon et fructueux séjour au sein de nos !



Pierre Dambaud +
Vicaire général pour la Province
Monsieur Théophraste -

Bienvenue en France

LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE PARIS
VOUS ACCUEILLE

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| - Paris | - Meaux (Seine et Marne) |
| - Evry (Essonne) | - Versailles (Yvelines) |
| - Nanterre (Hauts-de-Seine) | |
| - Saint-Denis (Seine Saint Denis) | En partenariat avec : |
| - Créteil (Val de Marne) | - Beauvais, Chartres, Blois, Angers |
| - Pontoise (Val d'Oise) | |



SOMMAIRE

Service Interdiocésain d'accueil des prêtres	6
Nos rencontres	7
Votre annuaire.....	7
Démarches obligatoires dès votre arrivée.....	8
Inscription universitaires.....	8
Les démarches administratives.....	9
La couverture maladie.....	10
Insertion pastorale.....	11
Comment circuler dans Paris.....	13
Ouvrir un compte	13
Vos achats.....	14
Internet	14

SERVICE INTERDIOCESAIN D'ACCUEIL DES PRETRES

L'Archevêque de Paris et les Évêques de la Province,

Sont représentés auprès de vous par le Vicaire Épiscopal, responsable du Service, qui assure votre relation avec l'Église locale, et avec les différents organismes d'études.

Il vous aide aussi à vous insérer dans la vie apostolique des diocèses et des communautés religieuses.

Pour votre couverture maladie, le Service vous délivre tous les renseignements utiles pour vous guider dans votre choix.

Adresse :

10, rue du Cloître Notre-Dame

75004 Paris

Métro : Cité, Hôtel de Ville

Tél : 01 78 91 91 60

Fax : 01 78 91 91 63

Mail : petrangers@diocese-paris.net

Contacts : Monseigneur Xavier Rambaud, Prêlat d'honneur
Vicaire Episcopal
Violaine Houin, Aurélien Marmier
Assistants de Monseigneur Xavier Rambaud

Vous pouvez contacter le Service
par téléphone, fax ou mail,
aux coordonnées indiquées plus haut.

Il vous est également possible de rencontrer les responsables.

NOS RENCONTRES

L'année universitaire est marquée tout au long, par d'importantes rencontres qui ne sont pas facultatives.

En voici le calendrier pour l'année 2013-2014. Un courrier de rappel vous sera adressé au moment opportun, auquel vous devrez répondre.

11 et 12 septembre : Session de Rentrée pour les nouveaux prêtres étudiants

Samedi 7 décembre : Récollecion de l'Avent

Vendredi 31 janvier : Fête de la Chandeleur

Samedi 8 mars : Recollecion de Carême

Samedi 14 juin : Pèlerinage de fin d'année universitaire

VOTRE ANNUAIRE

Chaque année, le service des prêtres étudiants étrangers édite un annuaire réactualisé, de tous les prêtres accueillis en mission d'étude à Paris.

Ce document vous permet de retrouver rapidement les coordonnées de tous vos confrères, qu'ils résident à Paris ou dans un diocèse de la Province.

Distribué à la recollecion du mois de novembre, il est ensuite disponible au siège du Service (10 rue du Cloître Notre-Dame – 75004 Paris) ainsi qu'à la permanence de l'Institut Catholique.

DÉMARCHES OBLIGATOIRES DÈS VOTRE ARRIVÉE

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

Les prêtres étudiants arrivent en France avec un certificat de préinscription universitaire. Ils devront confirmer **personnellement** leur inscription auprès de l'établissement universitaire, avant la date limite indiquée par le certificat.

Vous veillerez à communiquer les informations nécessaires pour que Diocèse puisse s'acquitter des frais d'inscription, comme cote Évêque s'y est engagé, excepté si vous êtes boursier.

Rappel de quelques adresses :

L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

21, rue d'Assas
75006 Paris
01.44.39.52.00
Métro : Rennes

CENTRE SÈVRES

35 bis, rue de Sèvres
75006 Paris
01.45.49.38.10
Métro : Sèvres-Babylone

FACULTÉ NOTRE-DAME

20, rue de Poissy
75005 Paris
01.53.10.74.44
Métro : Maubert-Mutualité, Cardinal Lemoine

I.F.E.C

6, rue du Regard
75006 Paris Métro : Sèvres-Babylone
01.45.44.39.54
Métro : Sèvres-Babylone

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Au consulat dans votre pays, il vous a été donné avec votre visa « étudiant » un formulaire à remettre **dès votre arrivée** en France. Ne tardez pas à le remplir et à l'expédier par courrier, en recommandé avec accusé de réception, à la Direction Territoriale de l'OFFI de votre département de votre lieu de résidence :

75 – PARIS

Direction territoriale de l'OFFI
48, rue de la Roquette 75011 Paris

78 – YVELINES et 92 – HAUTS-DE-SEINE

Direction territoriale de l'OFFI
221, avenue Pierre Brossolette 92120 Montrouge

93 – SEINE-SAINT-DENIS

Direction territoriale de l'OFFI
13, rue Marguerite Yourcenar 93000 Bobigny

94 – VAL D'OISE

Direction territoriale de l'OFFI
Immeuble « Ordinal » rue des Chauffours 95002 Cergy Pontoise Cedex

Vous serez convoqué à la visite obligatoire et/ou à la visite d'accueil. Le jour de la visite médicale, vous aurez à acquitter la taxe relative à la primo-délivrance d'un titre de séjour. Votre visa sera validé et vous permettra de séjourner sur le territoire national pendant sa durée.

LA COUVERTURE MALADIE

La loi française oblige toute personne vivant sur son territoire à être assuré.

Les prêtres envoyés en mission d'étude n'ont droit ni à la Sécurité Sociale, ni à la CMU (pas de carte VITALE).

Vous devez normalement vous affilier à l'EMI (Entraide Missionnaire Internationale) ; éventuellement, avec l'accord du Service, auprès d'une assurance privée.

EMI : ENTRAIDE MISSIONNAIRE INTERNATIONALE

Contact :

10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Tél : 01.78.91.91.60

emi@diocese-paris.net

Dès votre arrivée, prenez contact aux coordonnées indiquées, avec Melle Violaine HOUIN, qui vous renseignera sur les formalités administratives utiles.

A savoir (à ce jour et sous réserve de réactualisation de tarifs) :

Cotisation par trimestre : 263.97€

Cotisation par semestre : 527.93€

Pour votre adhésion, vous devrez fournir une copie de la préinscription universitaire, puis **un certificat de scolarité**.

Ces documents seront à renouveler chaque année.

A cette occasion, vous seront remis : un guide des services, une notice explicative pour le remboursement de vos frais médicaux, et la liste des hôpitaux publics avec prise en charge 100%.

LA MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE

Si vous êtes atteint d'une affection longue durée (cholestérol, diabète...), il est conseillé d'être en plus, couvert par une mutuelle complémentaire.

La Mutuelle Saint-Martin – EMI Cotisation mensuelle : 48€

Si vous êtes hébergé par le diocèse de Paris

Renseignements : Mlle Violaine HOUIN – 01.78.91.91.60

Si vous êtes hébergé par un autre diocèse :

Renseignements à la Section Mutuelle Saint-Martin de votre diocèse d'accueil.

INSERTION PASTORALE

A la demande de votre Évêque et en accord avec lui, la Province ecclésiastique de Paris vous permet de vivre pendant le temps de vos études dans une paroisse ou une aumônerie de religieuses.

L'insertion pastorale est un moyen de mener votre vie de prêtre, en participant au service de la communauté qui accueille. S'il s'agit (c'est la majorité des cas) d'une paroisse, vous n'y êtes pas vicaire : priorité aux études ! Mais vous n'y êtes pas non plus comme passager. Votre coopération à la célébration des sacrements, l'accueil des fidèles, à telle ou telle activité est appréciée, comme un renfort.

Vivant dans un presbytère, vous vivez avec d'autres prêtres dont vous êtes invités à partager le style de vie même s'il diffère de ce que vous avez pu connaître et pratiquer au pays. Il se peut que telle ou telle paroisse, parce qu'il n'y a pas ou peu de personnel, vous soyez amené à vous faire vous-même la cuisine, à vous occuper de votre linge, à faire le ménage du logement mis à votre disposition. N'en soyez pas surpris : les prêtres de Paris et de sa Province y sont habitués.

Mais si des appareils ménagers provoquent en vous des interrogations, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Curé sur le mode d'emploi !

Lorsqu'il y a une « table de communauté » ou des repas de communauté, ne les négligez pas : vous y êtes bienvenu et vous y avez votre place. Les temps de vie communautaire (conseils, réunions...) ont aussi leur importance tant pour le prêtre envoyé en mission d'études que pour les prêtres qui l'accueillent. C'est le lieu source de l'échange fraternel : vos hôtes sauront répondre à vos questions, éclairer ce qui peut vous surprendre, vous déconcerter ou vous étonner.

Le point trimestriel avec votre Curé et les rencontres avec le Vicaire épiscopal sont d'autres temps importants pour l'échange et pour la « vérification » de vos expériences pastorales ou universitaires.

Contacts réguliers avec le « directeur spirituel » que vous aurez choisi vous permettront d'assurer le suivi de votre vie spirituelle et le traitement du for intérieur.

L'éloignement du pays, la fatigue, des préoccupations peuvent vous faire sentir la tentation de l'isolement : ne vous y laissez pas prendre. Vous vivez avec des frères qui sauront vous soutenir, si vous ne vous en écartez pas.

Il y a les rencontres spontanées. Mais vous connaîtrez aussi les rencontres programmées : à tout rendez-vous, universitaires, paroissial ou autre, veillez à être ponctuel : il est bon ton d'arriver au maximum cinq minutes avant l'heure du rendez-vous, jamais après l'heure fixée !

INFORMATIONS PRATIQUES

COMMENT CIRCULER DANS PARIS ?

Le **METRO** est rapide et commode. Il circule de jour et de nuit, sauf entre 1 heure et 5 heures 30 du matin. Chaque ligne est désignée par le nom de ses terminus. Les différentes lignes se croisent aux correspondances. Quand on prend le métro, on doit repérer quelles ligne dessert la station où l'on va, et si besoin, à quelle correspondance on doit changer.

Le **RER** est un métro express qui permet de rejoindre la banlieue.

Les **BUS** circulent en surface : c'est plus agréable, mais souvent plus long, en fonction de la circulation.

Il est recommandé de se fournir en tickets par carnet (moins onéreux) plutôt qu'à l'unité ou d'acheter un « passe navigo » rechargeable hebdomadairement ou mensuellement. S'il est indispensable que vous utilisiez les transports en commun pour les trajets domicile/université, les frais sont à la charge de la Paroisse ou de la Communauté qui vous accueille.

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Quand votre visa long séjour sera validé, vous pourrez commencer les démarches pour ouvrir un compte dans une banque.

Vous n'oublierez pas de le fermer avant votre retour au pays.

Vous recevrez un relevé de compte mensuel qui vous permettra de gérer vos dépenses.

Veillez surtout à ne pas être à découvert, ce qui peut avoir comme conséquences, des agios coûteux et jusqu'à l'interdiction bancaire.

Interdiction qui pourrait remettre en cause le renouvellement de votre titre de séjour. Nous vous recommandons d'ouvrir ce compte dans une banque plutôt qu'à la Poste.

VOS ACHATS

Devant tant de sollicitations, tant d'offres proposées par les magasins, il sera difficile de résister !

Veillez à comparer les prix, à attendre les soldes (en janvier et en juin).

Eviter les propositions de crédit, même si elles sont à court terme.

Pour votre habillement, vous êtes bienvenus à la boutique du « SEP » (Service d'Entraide des Prêtres – 26 rue du Général Foy – 75008 Paris).

SEP HABILLEMENT

Monsieur Nicolas BEAUJET

Tél : 01.45.22.38.38

Mai : sep-habillement@diocese-paris.net

Ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00

INTERNET

Au regard de l'expérience des trois dernières années, nous nous permettons de mettre en garde les prêtres désirant s'inscrire sur des sites dits de « Réseaux Sociaux » (type Facebook).

Il faut être conscient que malgré les garanties annoncées par les concepteurs, il est aisé pour tous, surtout aux malintentionnés, de consulter, voire de détourner certains écrits, photos et adresses mails.

Il peut arriver, en France aussi, que votre adresse e-mail soit piratée : faites aussitôt les démarches nécessaires pour la modifier et prévenez le Service de ce changement.

